

Septembre  
2024

n°16



# Le Mag



Bulletin d'informations  
trimestriel

D'ARPAILLARGUES ET AUREILHAC



## Le Mag

Directeur de la publication :  
Gérard DAUTREPPE, Maire

Comité de rédaction :  
Henri LIMOUSIN

Réalisation et Maquette :

Loïc REYNARD /

Commission Communication

Photos : Elus, Henri Limousin,

Manu Raga

Impression : Mairie d'Arpaillargues

Septembre 2024 - n°16

Exempté de n°ISSN

## LE KIOSKE : les travaux commencent

(stationnement interdit sur le parking de la rue des mûriers durant les travaux)

# EDITO DU MAIRE

Le goût des vacances est à présent terminé pour nos enfants et la rentrée de l'école Françoise DOLTO a confirmé le dynamisme de cet établissement avec près de 94 élèves, répartis dans 4 classes, qui ont participé à ce premier jour d'école, dans des locaux restaurés et une nouvelle cantine.

L'été a permis de présenter un programme de festivités très varié sur ARPAILLARGUES et AUREILHAC avec plusieurs temps forts sur lesquels nous reviendrons dans le prochain MAG de fin d'année. La fréquentation exceptionnelle enregistrée tout au long des soirées au Parc, dans le temple, sur le stade ou sur la place de la liberté est une belle récompense pour l'équipe municipale.

Il est difficile de mentionner tous les événements comme les repas de quartier, les fêtes, les concerts,

les rencontres sportives et culturelles et.. Un grand merci à tous ceux qui rendent cela possible, les associations et les bénévoles, les élus, les services municipaux. De nouveaux rendez-vous sont programmés pour la fin de l'année.

Si l'on se projette au-delà de l'été, marqué également par la fête de l'olympisme, nous avons en perspective le démarrage du chantier du bâtiment du Parc et les autres projets du mandat à finaliser comme la liaison cycliste avec UZES et les travaux de réfection énergétique de plusieurs bâtiments publics.

Cependant, à regret, je ne peux m'éviter de penser aux déclarations récentes de l'État, avant dissolution de l'assemblée nationale: « *Les collectivités devront participer au "redressement des comptes publics"*, aux côtés de l'État et de la

Sécurité sociale ». Ce sont au moins 20 milliards d'euros d'économies que le gouvernement envisage de trouver dans le projet de budget pour 2025 pour réduire ses déficits alors que les budgets des collectivités sont toujours votés en équilibre. Des coupes budgétaires d'une telle ampleur préoccupent légitimement les financiers des communes. Quelle sera notre capacité à répondre aux besoins de nos concitoyens ? Gardons l'esprit lucide et partageons la passion de notre commune et retrouvons-nous pour échanger et vivre des émotions.

Très bonne rentrée à tous.

**Votre Maire,**  
**Gérard DAUTREPPE**

## Fabrice VERDIER, président CCPU, à la rencontre des élus municipaux

En marge du conseil municipal de juillet, les élus accueillent Fabrice VERDIER, président de la communauté de communes, accompagné par son proche collaborateur, Nicolas FERRIERE, pour faire le point sur l'actualité locale et sur les rapports entre la commune et la CCPU.

Gérard DAUTREPPE présentait les différents projets en cours et l'activité du premier semestre 2024. Plusieurs sujets donnaient lieu à des échanges dont celui de la recherche de médecins, avec plusieurs pistes étudiées actuellement, l'avancée du dossier d'implantation du cabinet dentaire, et en dehors du secteur médical, la situation des dossiers traitement des déchets verts, de la rénovation énergétique des bâtiments publics, de l'attente des premières études environnementales pour le projet de champ photovoltaïque.

La présentation du vaste programme des festivités estivales clôturait cette première partie de la réunion. Fabrice VERDIER saluait le dynamisme de la commune avant de présenter le dossier de la future piscine intercommunale qui devrait ouvrir ses portes pour la rentrée de septembre 2025. Actuellement la feuille de route est respectée et tous les enfants des écoles primaires et une partie des maternelles (grandes sections en priorité) devraient bénéficier de 20 h de cours, avec une participation de la commune aux frais liés à cette activité, la CCPU assurant de son côté l'intégralité de la logistique transport.

Il expliquait ensuite la création prochaine d'une épicerie solidaire (et plus tard d'une friperie solidaire) sur

l'Uzège. Lancée par la Banque alimentaire, cette structure fonctionnera en liaison avec les CCAS des communes de la région dans le cadre du projet alimentaire territorial.

Le troisième point concernait la future liaison cyclable entre UZES et ARPAILLARGUES qui devrait voir le jour début 2025. L'opiniâtreté de Gérard DAUTREPPE, en charge du dossier mobilité à la CCPU, était mis en avant par le président pour lever tous les obstacles. L'occasion également d'aborder la mise en place des nouveaux bus et la location de vélos électriques par la CCPU aux habitants de l'Uzège.

Pour finir un échange sous forme de questions réponses terminait cette réunion constructive à plus d'un titre.



# BUDGET 2024 EN DÉTAIL

Chaque année le budget de la ville est discuté puis voté en conseil municipal. C'est un budget responsable, solidaire et ambitieux qui a été présenté par l'adjoint aux finances le vendredi 5 Avril dernier.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Ce budget 2024 met en lumière un endettement maîtrisé, sans nouvel emprunt. En voici les grandes lignes.

## Section de fonctionnement 2024

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, loyers, services municipaux), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Estimation des recettes : 905 300 €		Estimation des dépenses : 829 200 €	
1) Impôts et taxes	574 500 €	1) Charges de personnel	419 700 €
2) Dotations et participations	130 400 €	2) Charges à caractère général	251 900 €
3) Produits des services	80 700 €	3) Autres charges	130 900 €

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

## Section d'investissement 2024

Deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple : des subventions relatives à la construction d'un nouveau bâtiment, à la réparation du réseau d'éclairage public...).

Les dépenses font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Estimation des recettes : 551 170 €		Estimation des dépenses : 690 506 €	
1) Subventions et participations	209 700 €	1) Immobilisations ou Travaux	605 900 €
2) Autofinancement	196 300 €	2) Remboursement dette	65 800 €
3) Produits de cessions	138 900 €	<i>Des subventions étaient encore en attente au moment du vote du budget.</i>	

### Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants

- ▶ Le Kioske (construction d'un bâtiment au Parc Charles de Gaulle)
- ▶ Achat d'un terrain mitoyen au cimetière en réserve foncière
- ▶ Agrandissement de la cuisine de l'école
- ▶ Extension de la vidéo protection
- ▶ Travaux de voirie
- ▶ Rénovation énergétique

# JUSTICE

Deux contrevenants aux règles de l'urbanisme sur la commune d'Arpaillargues et Aureilhac ont été poursuivis lors **d'une audience en date du 3/7/2024 devant le Tribunal correctionnel de NIMES (30)**.

Le tribunal correctionnel de Nîmes a jugé le 3 juillet, plusieurs personnes qui n'ont pas respecté les règles d'urbanisme et les interdictions prévues dans le plan de prévention des risques naturels. Parmi les dossiers traités par l'unité contentieux pénal de l'urbanisation, deux concernaient des infractions constatées par les services de la Mairie d'Arpaillargues et Aureilhac, avec le concours de la police Intercommunal de la Communauté des communes d'Uzès, pour des **constructions illégales réalisées sans permis de construire**, sur des terrains non constructibles sur la commune d'Arpaillargues et Aureilhac.

La première affaire, concernait une occupation illégale d'un terrain au quartier « Pous haut » à Aureilhac par l'installation de cabanes en bois, chauffe-eau solaire, dépôts divers de matériaux, caravanes et ce en toute méconnaissance des dispositions du plan d'occupation des sols, en l'occurrence sur un terrain classé en zone agricole protégée.

Le tribunal a reconnu le contreve-

nant coupable et, l'a condamné à **une amende de 500 euros et à la démolition** de l'ensemble dans un délai de 4 mois sous astreinte de 30 euros par jour de retard.

La seconde affaire, concernait la reconstruction d'une ancienne bergerie n'existant plus au quartier « la garrigue » commune d'Arpaillargues, lieu classé en zone naturelle. Le tribunal les a reconnus coupables et les a condamnés à une **amende de 1000 euros avec sursis, et à la remise en état des lieux** dans un délai de 3 mois sous astreinte de 100 euros par jour de retard.

En l'absence des contrevenants à l'audience, le jugement a été rendu par défaut dans l'attente d'une notification de la décision et un d'un éventuel droit d'opposition.

Lors de cette audience, le président du tribunal correctionnel a rappelé l'enjeu de protection des vies humaines que représente **la lutte contre la « cabanisation »** dans un département fortement soumis aux risques de feux de forêt et aux inondations.

La représentante de la DDTM était présente à la barre afin de rendre un avis technique en matière d'urbanisme et présenter les observations de l'État lors des débats.

Le Maire d'Arpaillargues, Gérard Dautreppe, représentait la commune à l'audience.

**Les services de l'État, de la justice et les collectivités locales maintiennent leur mobilisation pour lutter contre ces constructions et implantations illégales.**

Au-delà des jugements rendus, on peut souligner l'aspect pédagogique de cette audience spécifique qui, par une large médiatisation, sensibilise le grand public au respect des règles de constructions et aux sanctions encourues en cas d'infraction.

En effet, outre le non-respect de la réglementation en matière d'urbanisme, ces constructions illicites mettent en danger leurs occupants et les équipes de secours en les exposant à des risques naturels majeurs (feux de forêts, inondations) mais portent également atteinte à l'environnement (dégradations des paysages, pollution des sites par le déversement des eaux usées dans la nature...).

**Il s'agit de la 3ème condamnation en un an sur la commune et d'autres dossiers sont en cours de jugement.**



# DÉCHETS

## Rappel concernant les sacs jaunes et les bacs de collecte

Nous profitons de la parution de ce nouveau MAG pour rappeler quelques règles concernant les bacs de collecte des déchets et des sacs jaunes de tri sélectif. Il convient de rappeler que les **bacs doivent être déposés la veille de la collecte** pour permettre au maximum de ne pas entraver la circulation des piétons et des personnes à mobilité réduite.

Il est également exigé de laisser le moins possible les bacs en extérieur, pour éviter les pollutions visuelles, qui doivent être retirés dès le ramassage effectué. Il en est de même pour les **sacs jaunes qui doivent être présentés la veille au soir** sur les différents présentoirs et ne doivent pas rester plusieurs jours à la vue de tous. Cette exigence est la même lorsque les sacs jaunes sont refusés pour différentes raisons. Nous comptons sur le civisme de tous.



*Plus jamais ça !*

## UNE COMMUNE BRANCHÉE

Depuis janvier 2017, les habitants de notre commune bénéficient d'une borne de recharge électrique située sur la place de la Liberté.

Précurseur en Occitanie avec désormais 170 bornes de recharge dont 5 rapides, Territoire d'énergie GARD SMEG, assure la gestion de cette borne.

Sur l'ensemble de la région, 18147 abonnés sont référencés fin 2023, contre 8200 en 2022, qui ont parcouru 61 M de kms en 1 an. Cela a permis d'éviter le rejet de 9 746 T de CO2 dans l'air.

Le GARD fait partie des précurseurs et de bon élève dans le secteur avec 3404 abonnés recensés avec un parcours de 9 M de kms.

**Pour la borne d'ARPAILLARGUES, en 2023, 419 connexions ont été comptabilisées (contre 361 en 2022). Evolution similaire pour le CO2 non rejeté, estimé à 8.4 T cette année contre 7.2T en 2022 et 1.6T en 2020.**



## TRAVAUX D'ÉTÉ

Comme chaque année en période de vacances scolaires, les agents municipaux ont effectué des **travaux à l'école Françoise Dolto**.

En effet, cette période de l'année est propice à la réalisation de nombreux travaux d'entretien et de rénovation au sein de l'établissement avec une particularité cette année : **l'agrandissement de la cuisine de l'école**. Cette initiative, rendue nécessaire par l'augmentation du nombre d'élèves inscrits pour la rentrée, vise à amélio-

rer les infrastructures pour répondre aux besoins accrus de la cantine scolaire.

Ainsi, malgré l'absence des élèves et des enseignants, l'école est restée active durant l'été. Les efforts conjoints du personnel municipal et des entreprises partenaires ont permis à l'établissement d'être fin prêt pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions possibles lors de la rentrée.



## REMISE DE MÉDAILLES DU TRAVAIL

Profitant de la fête nationale, le maire, le premier adjoint et l'adjoint aux travaux ont remis **deux médailles du travail** à des membres des agents municipaux de la commune. Pour 20 ans de bons et loyaux services, les deux récipiendaires se voyaient remettre la médaille d'argent de la préfecture du Gard, en vertu de l'article R411-41 du code des communes, médaille destinée à récompenser ceux qui ont manifesté une réelle compétence professionnelle et un dévouement constant au service des communes.

**Loïc REYNARD, secrétaire de mairie**, avait bénéficié de cette récompense lors de la promotion 2022 il y a deux ans et comptabilise désormais 22 ans de services dans la commune. Quant à **Philippe RAMEZ, agent technique principal**, il fait partie de la promotion 2024 de cette distinction.

Dévouement, qualité du travail fourni, disponibilité pour la bonne marche de la commune sont les principaux qualificatifs exprimés par Gérard DAUTREPPE pour féliciter ces deux agents.



### Modification des horaires d'ouverture du secrétariat de mairie au public

Mardi	8h à 12h30 et 13h30 à 18h
Mercredi	8h à 12h30 et 13h30 à 17h
Jeudi	8h à 12h30
Vendredi	8h à 12h30 et 13h30 à 17h

# HOMMAGE à Sully PASQUIER

Né le 19 avril 1905 à Arpaillargues-et-Aureillac. Employé des chemins de fer, il participa pendant la guerre à divers sabotages ou destructions de matériels et d'installations ferroviaires sur les lignes de Nîmes à Clermont-Ferrand. Il fut arrêté le 6 juillet 1944 par les Waffen SS, interné et torturé au fort Vauban à Alès. Le 12 juillet 1944, il fut exécuté d'une balle dans la nuque. Son corps, avec celui de 27 autres résistants, fut jeté dans le puits de la mine de lignite désaffectée de Célas à Servas (Gard).

Sur proposition de Jean-François BIANCO, habitant intéressé par l'histoire de la commune, le maire et les élus ont décidé d'évoquer son souvenir en affectant son nom au petit jardin près du parc municipal. La famille Pasquier toujours présente sur la commune et plusieurs habitants ont participé le 13 juillet à cette émouvante cérémonie, ponctuée par la lecture du poème d'Hélène Brahic-Larrivé par Gisèle Bonnet, collégienne. L'occasion de ne pas oublier le passé avec ce clin d'œil de transmission vers les générations futures.



## PLUVIOMÉTRIE : 2024 une année record !

Evaluation quantitative des précipitations, la **pluviométrie** est calculée par diverses techniques, dont le pluviomètre est le plus connu. Toute précipitation de moins de 0,1 mm est qualifiée de « trace ». La pluviométrie, avec la répartition de la température, conditionne les climats terrestres, la nature et le fonctionnement des écosystèmes.

A ARPAILLARGUES, un élu est le

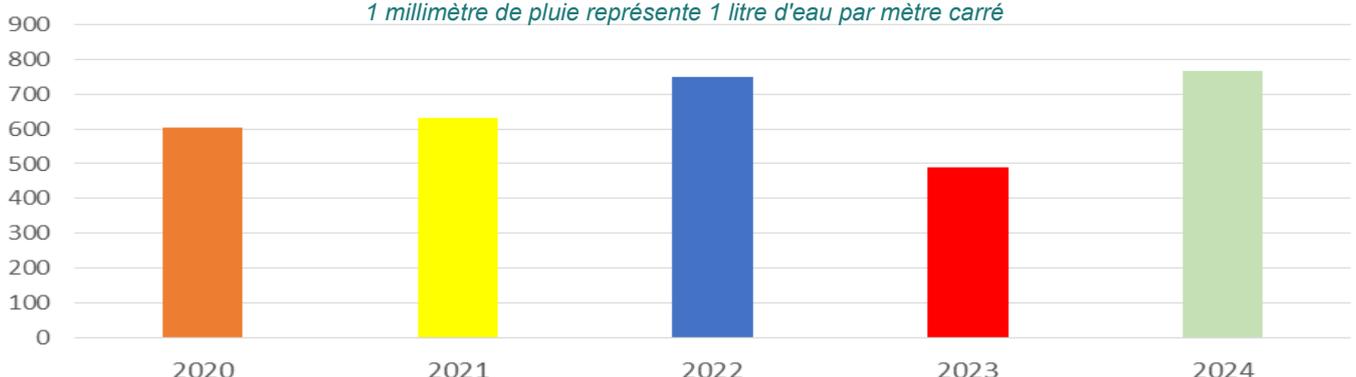
spécialiste de ce suivi avec des relevés journaliers et réguliers des différentes pluies tombées sur la commune. Les mois de mars et mai ont été les plus arrosés, mais juillet avec plus de 50 mm a modifié les courbes avec des précipitations souvent proches de zéro les années précédentes. En attendant les relevés d'octobre et novembre (souvent les plus importants en terme de précipitations), 2024 est d'ores et déjà une

année intéressante dans ce suivi avec à fin août le plus haut niveau annuel de précipitations enregistrées depuis 5 ans.

2023, avait marqué une année de sécheresse très prononcée avec moins de 500 mm d'eau, enregistrés au niveau du parc municipal. Le pluviomètre s'est un peu emballé en 2024 avec plus de 320 mm en mars et 211 mm en mai.

### Pluviométrie ARPAILLARGUES en MM d'eau tombée

1 millimètre de pluie représente 1 litre d'eau par mètre carré



# INAUGURATION DE LA CRÈCHE

La crèche « **les petits de demain** » a été officiellement inaugurée au début du mois de juillet. Mélanie SAUVAIRE et Camille BRUNEL les gestionnaires ont vivement remercié les élus locaux, représentés par Gérard DAUTREPPE le maire, Henri LIMOUSIN, Dany LEMAHIEU et Bernard MOLOT, adjoints, pour l'appui sans faille depuis le début du projet et l'accompagnement apporté tout au long de la réalisation, aussi bien administrative que matérielle de ce bâtiment situé à côté de l'école. Celle-ci était également bien représentée autour du directeur et de plusieurs représentants du monde enseignant.

En conclusion de cette inauguration, les deux dirigeants associaient leurs familles et leurs conjoints, pour le soutien sans faille dans cette aventure, pour leur aide quotidienne, la réalisation des travaux fait maison et leur soutien sans oublier la super équipe pédagogique Lucie, Audrey, Elodie et Manon, qui ont donné vie à ce projet, pour leur investissement et leur qualité d'accueil des enfants au quotidien, dans le respect des valeurs de bienveillance, de partage et d'éveil sensoriels des enfants.

# RENTRÉE SCOLAIRE

L'heure de la rentrée a sonné !

Avec ce MAG nous avons évidemment une pensée pour les jeunes arpaillargois qui retrouvent – ou découvrent ! – l'école Françoise DOLTO, ainsi que pour l'ensemble du personnel communal et du monde éducatif mobilisé pour les accueillir dans les meilleures conditions. Les services municipaux ont profité du calme estival pour réaliser de nombreux **travaux de rénovation et d'entretien, d'amélioration du confort thermique et sanitaire**. À côté de ces travaux du « quotidien », la ville s'est engagée sur un agrandissement de la cantine pour améliorer l'accueil et la qualité de ce service utilisé par plus de 80 % des écoliers, tout ceci sans possibilité de subventions externes.

A travers ce numéro, vous pourrez mesurer la place accordée à notre école par l'équipe municipale, qui ne se satisfait pas des seules obligations et règles nationales. Elle innove avec le **Bio dans la cantine**, essaie d'offrir une diversité d'activités sur le temps périscolaire, mise à disposition du nouveau city stade et de créneaux horaires à la biblio-



Les bénévoles de la bibliothèque municipale étaient également associés à cette manifestation avec plusieurs projets élaborés entre la crèche et ce service municipal.

L'occasion d'informer qu'il reste quelques places disponibles et pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet [www.lespetitsdedemain.fr](http://www.lespetitsdedemain.fr) ou à contacter : **Camille BRUNEL et Mélanie SAUVAIRE** au **06.16.96.00.10 / 06.50.46.95.04**



thèque municipale, accompagne les enseignants en personnel (**ATSEM dans chaque classe de maternelle**) et offre un **socle de fournitures scolaires** qui allège la liste demandée aux parents. Parmi les projets budgétaires, la commune va financer à la rentrée prochaine le **cycle d'apprentissage à la natation**. Il s'agit pour nous de créer les meilleures conditions à l'apprentissage en facilitant l'accès à la culture et aux loisirs éducatifs, source d'épanouissement pour les enfants. **Notre école sera toujours une priorité et notre niveau d'engagement et d'accompagnement élevé.**

Pour cette rentrée, **94 écoliers** ont répondu à l'appel, pour **4 classes**, sous la direction de **Sidi HADOU**, (Gde section et CP), accompagné de **Mme CAZAUX** pour les petites et moyennes sections, **Mme GIL** pour les CE1 et CE2 et **Mme THIERCELLIN** pour les CM1 et les CM2. A leurs côtés le personnel municipal est composé de **Nathalie BEHR, Marie-France BERT, Christelle LAURENT, Valérie LAPOUZE** et **Delphine CAZALET**. A tous belle année scolaire.



# INAUGURATION DU CITY STADE... en 5 photos



Gérard DAUTREPPE, Fabrice VERDIER et Henri LIMOUSIN coupent le ruban officiel



Démonstration sportive par les enfants de l'école



5 oliviers représentant les 5 anneaux olympiques sont plantés par les écoliers



Concours pour l'inauguration du terrain de pétanque

Place à l'apéritif dinatoire



# ART'PAILLARGUES : 4ÈME ÉDITION

Nous sommes heureux de vous donner rendez-vous pour une nouvelle édition ART'Paillargues qui aura lieu **le 15 septembre de 10h à 18h**. Comme chaque année, avec la collaboration de Benjamin Savry, la journée se déroulera **autour du château d'Arpaillargues**. Une quarantaine de participants se sont déjà inscrits. On note cette année plusieurs nouveaux artistes, dont la plupart viennent du Gard. **Les inscriptions sont toujours ouvertes** auprès de la mairie jusqu'au 13 septembre. (Participation de 10 euros). La journée sera égayée par le duo Nîmois « Goyana » avec un **programme musique espagnole** (voix et guitare). Ils animeront **l'apéritif offert par la mairie** à 11h30 et ils joueront de 14h à 15h dans le parc château. Nos deux restaurants du village participent également à cette journée, en maintenant leurs cartes habituelles avec en plus pour le restaurant du château « La plage aux herbes » un « Moules-frites » et pour le Café de l'Univers, la nouvelle propriétaire, Cindy, proposera en suggestion une « Escalope milanaise ». Réservation vivement conseillée. Enfin tout comme l'année dernière, Nicole Van Galen a créé une chouette affiche à partir d'une sculpture d'une artiste du village. Merci à elle !



## — ACTIVITÉS DE RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

### Association ADM (Danses du Monde)

Reprise des ateliers le 17 septembre pour les danses traditionnelles, tous niveaux, y compris les débutants, et le mercredi 25 septembre pour les danses de salon avec des danseurs confirmés. Nous allons proposer des cours de danses de salon pour les débutants. L'idéal est de venir avec sa ou son partenaire. Nous accueillons avec plaisir les personnes qui souhaitent participer à un cours d'essai quel que soit l'atelier.

Bal de rentrée le samedi 5 octobre à Aubarne.

Fête de Noël courant décembre à Aubarne..

Contact : Bérangère MARTIN  
[berangerem30@orange.fr](mailto:berangerem30@orange.fr)

### Association Le fil de Soie

Reprise des activités le 9 Septembre. Du 9 au 26 Septembre, tous les cours seront gratuits, "portes ouvertes" pour faire découvrir nos deux disciplines corporelles.

Ensuite, possibilité de faire un mois d'essai avant de s'engager.

Horaires des cours (salle polyvalente) :

Qi gong : Lundi 18h30-19h45

Jeudi 10h15-11h30

Tai chi : Lundi 19h45-21h15

En programmation 2025 : Ag et Nouvel an chinois : 1er Février

Contacts : Brigitte Derouck à Arpaillargues (06 29 87 32 92) et Laurence Linares, enseignante (06 63 84 02 64)  
En savoir + : [www.lefiledesoie.fr](http://www.lefiledesoie.fr)

### Le Club Arpagus

Reprise du club le mardi 17 septembre.

Dimanche 22 septembre : repas de l'automne (à 12h)

Mardi 22 octobre : la Maison de Jeanne (à 12h)

Dimanche 27 octobre : repas (à 12h)

Dimanche 3 novembre : Loto (à 14h30)

Dimanche 15 décembre : repas de Noël (à 12h)

Promotion Espagne :

Du 12 au 15 novembre 2024

La présidente,  
**Lucrece BARTHELEMY**

# AGENDA

- 7 septembre 2024 :** **Forum des associations** au stade à partir de 10h
- 14 Septembre 2024 :** **Fête des possibles**, au parc, pour des territoires plus justes et durables
- 15 septembre 2024 :** 4ème édition **ART'Paillargues**
- 6 octobre 2024 :** **Fête des confitures**, petit jardin par association la Zébrine
- 3 novembre 2024 :** **Loto** du Club Arpagus
- 9 novembre 2024 :** **Halloween**, Comité des Fêtes
- 24 novembre 2024 :** **Marché de Noël**
- 30 novembre 2024 :** **Téléthon** salle polyvalente et stade
- 7 décembre 2024 :** **Repas des aînés** à 12h dans la salle polyvalente
- 15 décembre 2024 :** **Repas de Noël**, club **ARPAGUS**

## Et dates à retenir dès à présent :

- 11 janvier 2025 :** Accueil à 9h00 des **nouveaux arrivants** à la mairie
- 19 janvier 2025 :** **Loto** d'ARPADARTS
- 24 janvier 2025 :** **Vœux du maire** à 19h, salle polyvalente
- 2 février 2025 :** **Foire aux livres**, association ADPAC

## Samedi 7 septembre 2024

10h à 12h : Stand des associations

12h30 : **apéritif déjeunatoire** offert par la municipalité aux habitants du village

Reprise des activités l'après-midi

La journée des associations



Complexe Sportif  
ARPAILLARGUES



A l'invitation de la Zébrine

6  
oct  
2024

**FÊTE**  
*des*  
**Confitures**  
*et autres mixtures*

crêpes



**ARPAILLARGUES**  
**Aureilhac**

petit jardin - de 14h à 17h

concours de la meilleure confiture  
échanges de pots et de recettes  
dégustation confitures, crêpes et boissons

info : 06 87 20 51 99 & [www.zebrine.org](http://www.zebrine.org)



**FÊTE DES**  
**POSSIBLES**

samedi 14 septembre

14h - 23h

**Coopérer & Faire Ensemble**  
pour une transition solidaire

#animations #jeux #tables rondes #hip-hop #gratifieria  
#stands #ateliers #bal trad #restauration bio et locale

ARPAILLARGUES le **RÉZO**  
Parc Charles de Gaulle des possibles

